

N° 119
JUN 2023
prix : 1 euro



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

BULLETIN

de la FSU 85

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE
enseignement, éducation, recherche, culture, formation, insertion

LA ROCHE/YON BELL PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

déposé le 29 juin 2023



ENGAGÉ-ES POUR UNE
SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

*Ce bulletin vous a été envoyé
grâce aux fichiers
informatiques des syndicats
de la FSU 85.*

*Conformément à la loi du 8
janvier 1978, vous pouvez
avoir accès ou faire effacer
les informations vous
concernant en vous adressant
à la FSU 85.*



Même si tous les sujets ne prêtent pas à la détente et au sourire, il n'en est pas moins que la période qui s'ouvre à nous, nous invite au repos et à l'évasion.

L'équipe de la FSU 85 prend quelques semaines de pause et vous souhaite de bonnes vacances.

Trimestriel - N° CPPAP 0625 S 07359
ISSN 1249-0415

Directeur de la publication : J-J BOBIN
Imprimerie FSU 85

FSU 85 - Pôle Associatif
71 Bd Aristide Briand - BP 01 - 85001 La Roche/Yon Cedex
tél. : 02 51 05 56 80 - courriel : fsu85@fsu.fr
site : <http://sd85.fsu.fr>

SOMMAIRE

page 2	: Mobilisations
pages 3 et 4	: Quand une mobilisation renforce le syndicalisme
pages 5 et 6	: Carte scolaire 1er degré rentrée 2023
page 7	: Proposition de formation
page 8	: Laïcité
pages 9 et 10	: Question retraite
page 11	: Intelligence artificielle
page 12	: Le coin lecture

L'édito

Une boussole gouvernementale figée

L'incapacité du gouvernement à percevoir les besoins de notre pays perdure. Les 100 jours annoncés par Emmanuel Macron comme étant le délai nécessaire pour remettre la France sur les rails sonnent le creux. Loin des réalités qui sont pourtant exprimées avec force depuis des années, l'annonce de plans tous azimuts pour faire oublier la réforme des retraites tombe à côté de la cible.

Dans tous nos secteurs d'activité, nous percevons bien que l'Etat poursuit son désengagement et construit son incapacité à infléchir le cours des choses imposée par le monde libéral focalisé sur la rentabilité. Comment prendre en compte les besoins dans la santé, dans l'éducation, dans l'environnement ? En poursuivant l'appauvrissement des fonctionnaires ? En ne rendant pas nos métiers attractifs ? En n'écoutant pas les personnels ? Pourtant, les populations expriment le besoin de services publics renforcés permettant de rétablir plus d'égalité, plus de santé, plus d'éducation, plus de justice.

La FSU porte les revendications des populations et de tous les agents publics, comme elle l'a fait pour les retraites. La FSU ne perdra pas son cap et agira avec toutes celles et tous ceux qui veulent partager ses valeurs.

**Les co-secrétaires départementaux,
Gisela LEFEBVRE et Jean-Jacques BOBIN**

Pour la 14^{ème} journée de mobilisation, la prise de parole écrite par la FSU 85 a été lue sur les 4 sites de manifestation (Les Sables d'Olonne, Challans, Fontenay le Comte et La Roche sur Yon).

Nous nous retrouvons ce jour pour une 14^{ème} journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Quel mouvement social a déjà réuni autant de monde sur autant de journées de grève et de manifestations ? Depuis le mois de janvier, l'intersyndicale appelle les travailleuses et les travailleurs, les jeunes, les privé.es d'emploi et les retraité.es à se mobiliser. Toutes les mobilisations ont été un succès. Elles ont montré la capacité des organisations syndicales à rassembler dans un cadre démocratique des millions de personnes. Elles ont montré leur capacité à analyser une réforme basée sur des injustices. Elles ont montré à quel point ce gouvernement dirigeait notre pays de façon brutale.

sant : « le cinéma n'y échappe pas. »

A l'étranger, l'image du fonctionnement démocratique de notre pays est très largement écornée et celle du Président, affaiblie.

Pour autant, le gouvernement reste droit dans ses bottes. Alors que notre pays a besoin d'apaisement, de mesures sociales plus justes, d'une autre répartition des richesses, d'engagements pour la protection de notre environnement, il reste dans sa logique libérale au bénéfice de quelques-uns. Notre travail syndical reste donc énorme pour infléchir ces choix qui divisent la population et isolent chaque individu. Nous défendons toujours d'autres valeurs : la solidarité, le respect et l'égalité.



Les mobilisations se poursuivent sous toutes les formes. Nous voyons ici et là des casseroles qui obligent, plus que jamais, les membres du gouvernement et le Président à s'isoler, démontrant leur incapacité à entendre le peuple qui gronde. Dans tous les secteurs, des initiatives sont prises alors que la promulgation de la loi s'est faite le 14 avril. Nous reprendrons ici les propos de Justine Triet, la palme d'or au festival de Cannes : « Le pays a été traversé par une contestation historique extrêmement puissante et unanime de la réforme des retraites. Cette contestation a été niée et réprimée de façon choquante ». La cinéaste poursuit en insistant : « ce schéma de pouvoir dominateur de plus en plus décomplexé éclate dans plusieurs domaines. Socialement, c'est là où c'est le plus choquant, mais on peut aussi voir ça dans toutes les autres sphères de la société. » Elle termine en di-

Soyons fier.es collectivement de toutes les mobilisations réussies. Soyons fier.es collectivement de la bataille menée ensemble sur cette réforme. Nos organisations syndicales sont engagées à maintenir leurs revendications pour le retrait de la loi. L'opportunité du vote à l'assemblée nationale le 8 juin reste une nouvelle occasion, si le camp gouvernemental laisse la possibilité aux député.es de voter enfin sur ce texte. Rien n'est moins sûr.

Nous continuerons à saisir chaque occasion qui nous permettra de combattre cette réforme et de lutter pour que toutes les travailleuses et tous les travailleurs poussent profiter d'une retraite dans de meilleures conditions.



La FSU 85 a été de toutes les mobilisations, à Challans comme ailleurs. L'originalité de Challans restait l'absence de mobilisation depuis une vingtaine d'années et l'absence d'une intersyndicale. Que ce soit à la préparation, à l'écriture des tracts ou des prises de parole, la FSU s'est investie totalement dans ce mouvement intersyndical. Challans en est un exemple.

Un mouvement parti d'une salle des profs.

Preuve que le syndicalisme est encore vigoureux dans l'éducation nationale, l'idée de mener le combat contre la réforme des retraites à Challans est née au collège Auriol / lycée Couzinet. Ce sont les agents du département qui ont, les premiers, sollicité les profs pour savoir ce qui allait s'organiser au sein de notre cité scolaire contre la réforme des retraites. Les professeurs et AESH FSU et CGT ont alors très vite organisé une heure d'information syndicale commune entre le collège Auriol et le lycée professionnel Couzinet pour se mettre autour de la table. Agents d'entretien, enseignant·es, AESH et AED étaient au diapason lors de cette HIS pour exprimer avec force le refus de cette réforme. Une AG ouverte à toutes et tous a vu le jour ensuite dans la salle de la Coursaudière où le collectif de la cité scolaire a été rejoint par des camarades CGT de chez Enedis, et retraités, ainsi que des mili-



tant-es politiques challandais-es, heureux de voir qu'une contestation prenait vie contre cette réforme injuste et brutale. Des militant·es CFTD, Soli-



naires, et FO nous ont ensuite rejoint·es grâce à notre collègue CGT du lycée professionnel qui a fait des démarches auprès des représentant·es de ces orgas syndicales. Une véritable intersyndicale interprofessionnelle est née, mais qui garde à cœur de s'organiser avec les collègues non encore syndiqué·es. Car c'est à notre contact et en menant un combat commun que nos collègues seront persuadés de l'utilité du syndicat, en plus de l'accompagnement quotidien.

Une lutte à taille humaine

La première des urgences était de répondre à cette équation : des gens souhaitent manifester mais n'iront pas jusqu'à La Roche-sur-Yon. Dans un premier temps, l'envie était de manifester contre cette réforme à la sortie du travail, à la sortie de l'école. Ce sont donc des manifestations familiales, joyeuses en fin de journée qui ont vu le jour dans un premier temps. Mais sous leur aspect inoffensif, ces manifestations ont une force symbolique iné-

dite : une manifestation de près de 1000 personnes la première fois, des manifestations qui sont allées jusqu'à 2000 personnes, c'est du JAMAIS VU à Challans. Challans, petite ville tranquille où chacun se tait, où on ne fait pas de vague, où la vie syndicale vivote, a vu un monde fou manifester. Les nombreux tractages préalables sur les différents ronds-points challandais, à la sortie des lycées, et même au-delà de Challans, à l'entrée de l'île de Noirmoutier, sont eux aussi inédits. Ils sont l'occasion d'échanger même rapidement avec les automobilistes, d'abord surpris mais pour la plupart sensibles à cette mobilisation locale et soutenant ce mouvement national. C'est ainsi qu'au-delà des réunions et débats, des premières déambulations emmitouflées aux derniers tractages sous un soleil ardent, les liens se créent aussi dans l'action et dans l'assurance grandissante qu'ensemble, nous pouvons convaincre les plus résigné·es.



Un collectif qui fait du bien dans des métiers et/ou un cercle militant trop solitaires parfois

Ce petit collectif qui s'est construit à Challans nous fait du bien. Que cela soit dans la salle des profs, dans l'école, la mobilisation est forte mais rencontrer des collègues d'autres établissements et même travaillant dans d'autres structures a permis de rompre la solitude qui pèse tant dans des métiers de plus en plus sujets à la concurrence entre col-

lègues. Un tel combat permet de recréer du collectif et de réapprendre à délibérer, à se mettre d'accord sur les actions et leurs modalités. Ce n'est pas toujours facile, car dans un cadre intersyndical les différences d'appréciation ou de stratégie pèsent parfois, même si on est d'accord sur l'essentiel.

La place des militant·es FSU dans cette aventure

Sur Challans, cette mobilisation aura aussi créé du lien entre syndiqué·es FSU : des collègues du 1er ou du second degré, un peu inquiets au début de la perte d'audience des syndicats auprès de leurs collègues reprennent les chasubles et drapeaux avec fierté et conviction. Notre collègue AESH nouvellement syndiquée se montre redoutablement efficace pour persuader ses collègues de l'importance de participer au mouvement, les militantes SNES FSU certifiées du collège se sont beaucoup mobilisées pour accorder les violons au sein de la salle des professeurs et au sein de l'intersyndicale improvisée, et la FSU fait souvent office de trait d'union entre les autres organisations syndicales et les personnes, forte de son esprit de synthèse. Les camarades FSU retraité·es grossissent les rangs, alimentent les discussions et les décisions grâce à leur expérience et leur recul. La rue et les ronds-points challandais sont l'occasion de connaître et de se reconnaître avant d'aller partager cet enthousiasme avec les militant·es FSU du département à La Roche. L'articulation entre lutte locale et mouvement national, les échanges d'informations entre notre bassin ouest vendéen et l'ensemble du département sont des habitudes militantes qu'il faudra à tout prix préserver par la suite, car c'est le ferment d'un collectif soudé et actif, et c'est en grande partie la FSU qui a permis cela sur Challans.

Comme c'était prévisible, la direction académique n'a pas maintenu les 59 mesures de fermetures et de gels décidés en février. Elle avait pris de grandes marges de sécurité et tant pis pour les longues semaines d'inquiétude des collègues et des familles...

Cependant 33 écoles vont subir une fermeture ! Nos arguments commencent à porter, la situation des écoles en CAPé ou qui accueillent des ULIS a bénéficié d'un regard particulier.

Pour la FSU-SNUipp, il faut aller plus loin :

- Tous les élèves d'ULIS doivent être comptabilisés dans les classes.
- Tous les élèves inscrits doivent être comptabilisés, même s'ils n'ont pas encore 3 ans.
- Tous les élèves itinérants doivent être comptabilisés.

Il reste encore du chemin à faire pour que la France n'ait plus les classes les plus chargées de l'UE...

14 ouvertures

Nom
LES SABLES D'OLONNE (LE CHÂTEAU D'OLONNE) MAT RENE MILLET
JARD SUR MER PRIM JACQUES TATI
LA GUERINIERE PRIMAIRE PIERRE LOTI
ROCHESERVIERE ELEMENTAIRE GASTON CHAISSAC
ST CHRISTOPHE DU LIGNERON PRIM L'ARC EN CIEL
LE POIRE SUR VIE PRIMAIRE ECOLE DES PENSEES
ST GILLES CROIX DE VIE ELEMENTAIRE EDMOND BOCQUIER
TREIZE SEPTIERS PRIM DU VAL D'ASSON
ST ETIENNE DU BOIS PRIM LES PETITS PAPIERS
STE FOY PRIM DU MARRONNIER
LA ROCHE SUR YON MAT JEAN YOLE
LA ROCHE SUR YON MAT LES PYRAMIDES
FONTENAY LE COMTE MAT LES JACOBINS
SAINT HILAIRE DES LOGES GROUPE SCO J. CHARPENTREAU

[Le Comité Social d'Administration] s'engage dans la deuxième phase de la carte scolaire à la suite d'une première phase ubuesque qui a contraint à la fermeture de 59 classes alors que vous devez rendre 15 postes. Aujourd'hui nous pourrions travailler sur la base de remontées d'effectifs plus fiables et récents, indispensables pour prendre des décisions équitables.

Nous vous rappelons qu'en février, sur des situations similaires, des décisions différentes ont été prises sans pouvoir donner d'explications claires. L'équité de traitement ne signifie pas l'égalité de traitement mais nous devons être en mesure d'expliquer de façon objective ce qui fait deux décisions différentes pour deux situations semblant identiques. Ainsi, à nombre d'élèves ou de classes égal, nous devons prendre en considération le fait d'être en éducation prioritaire, en CAPE, en RPI, avec la présence ou non d'une ULIS. Nos collègues et les familles ont le droit d'avoir une explication transparente sur ce qui définit les conditions d'enseignement.

Si la FSU 85 prend acte de la baisse démographique constante depuis 2016, il n'en est pas moins que le nombre de postes dédiés à l'école primaire n'est pas suffisant. Preuve est faite par la mise en place de dispositifs qui se superposent sans couvrir toute la scolarité

6 annulations d'ouvertures

Nom
LA ROCHE SUR YON MAT LEONCE GLUARD
LA ROCHE SUR YON MAT ANDRE MALRAUX
LA GARNACHE ELEMENTAIRE JAN ET JOEL MARTEL
AIZENAY PRIM LA PENIERE
LES ACHARDS (LA MOTHE ACHARD) PRIM LE PRE AUX OISEAUX
FONTENAY LE COMTE ELEM LES JACOBINS

primaire. Ainsi, des classes à plus de 25 élèves côtoient des classes à 12. Preuve est faite par la sollicitation des enseignants du 1^{er} degré pour se rendre au collège auprès des élèves de 6^{ème} afin de répondre à leurs difficultés. Aurions-nous en 6^{ème} le remède magique que nous n'avons pas eu pendant toute leur scolarité primaire ? Nos collègues du 2nd degré n'ont-ils pas les compétences suffisantes pour remédier aux difficultés ? Encore un dispositif « bling-bling » de pure communication voué à l'échec avant même d'être engagé.

Nos élèves ont besoin d'un accompagnement plus resserré dès leur entrée à la maternelle. Les difficultés décelées doivent trouver des réponses avec l'expertise des RASED, avec un suivi plus individualisé, avec des suivis externes à l'école si nécessaire. Nous sommes très loin du compte et l'éducation nationale ne fait pas les efforts suffisants pour abonder les RASED, pour abonder la formation continue, pour baisser significativement le nombre d'élèves dans toutes les classes.

Penser que le rafistolage proposé aux élèves de sixième avec une rémunération supplémentaire des enseignants volontaires relève de l'imposture. Il s'agit même d'une faute morale puisqu'elle s'appuie sur la difficulté scolaire d'élèves à laquelle peu de choses aura été apporté pendant des années.

D'ailleurs, personne n'est dupe de ces manœuvres. Du côté des parents, la demande s'exprime pour le maintien des classes ou pour leur ouverture. Nous remercions au passage tous les parents d'élèves qui se mobilisent dignement dans les écoles pour faire valoir ce qui tombe sous le bon sens : baisser le nombre d'élèves par classe. Du côté des enseignants, le peu d'enthousiasme voire le rejet de cette proposition confirme que la revalorisation de notre métier ne peut pas passer par une demande de travail supplémentaire. D'ailleurs, le pacte fait l'unanimité contre lui, à l'instar de ce que fait le gouvernement pour imposer sa réforme des retraites rejetées par l'écrasante majorité de la population. Emmanuel Macron avait promis 10 % d'augmentation pour tout le monde, sans

contrepartie en janvier 2023. Les promesses ne sont pas tenues : ce ne sera pas janvier mais septembre, et ce ne sera ni 10 % pour tout le monde, ni 10 % en moyenne mais 5,5 % en moyenne, soit moins que l'inflation. La revalorisation inédite est donc celle qui va continuer à faire perdre du pouvoir d'achat à une majorité des personnels. C'est un choix politique.

La FSU exige l'abandon du pacte et le transfert immédiat des sommes prévues sur la partie socle. Le pacte permet d'atteindre l'objectif politique qui permet d'afficher des prétendus remplacements systématiques à la rentrée dans le 2nd degré. Mais que fait-on de ses effets délétères : augmentation des inégalités salariales, concurrence entre établissements, entre personnels. Quand nous devons avoir du collectif pour faire réussir les élèves c'est l'individuel qui est renforcé ! Que fait-on de l'étude de la DEPP

33 fermetures

Nom
LES SABLES D'OLONNE MAT LA CHAUME
MONTAIGU-VENDEE MONTAIGU MAT LES JARDINS
CHALLANS MAT LA CROIX MARAUD
POUZAUGES MAT FRANCOISE DOLTO
DOMPIERRE SUR YON MAT PIERRE MENANTEAU
LA MEILLERAIE TILLAY PRIM LA PIERRE BLEUE
LOGE FOUGEREUSE PRIM JEAN CLAUDE MOUSSET
XANTON CHASSENON PRIM JACQUES BREL
SEVREMONT (LA FLOCELLIERE) PRIM JACQUES BERAU
ST MARTIN DES NOYERS PRIM ANSELME ROY
CORPE PRIMAIRE
RIVES DE L'YON (ST FLORENT DES BOIS) ELEM FRANCOISE DOLTO
CHANVERRIE (LA VERRIE) PRIM GROUPE SCOLAIRE DES BOURDINIÈRES
LE POIRE SUR VIE PRIM CHEMIN DES AMOURS
LA ROCHE SUR YON ELEM JEAN ROY
BELLEVIGNY (BELLEVILLE SUR VIE) ELEM LES CHAUMES
POUZAUGES ELEM JULES VERNE
L'HERBERGEMENT PRIM JEAN DE LA FONTAINE
MAREUIL SUR LAY DISSAIS PRIM LA VALLEE DU LAY
VENANSAULT ELEMENTAIRE
LES SABLES D'OLONNE (OLONNE SUR MER) ELEM RENE GUY CADOU
LA FERRIERE ELEM ANITA CONTI
BOURNEZEAU PRIM LA COURTE ECHELLE
MORTAGNE SUR SEVRE PRIM ROBERT DESNOS
ST JEAN DE MONTS ELEM GROUPE SCOLAIRE DE LA PLAGE
AUBIGNY LES CLOUZEUX (LES CLOUZEUX) PRIM JEAN DE LA FONTAINE
LES HERBIERS PRIM LA METAIRIE
RPI RPI VELLUIRE SUR VENDEE LE POIRE SUR VELLUIRE (2) / VELLUIRE (2)
RPI RPI VELLUIRE SUR VENDEE LE POIRE SUR VELLUIRE (2) / VELLUIRE (2)
RPI DOIX LES FONTAINES (FONTAINES 4) MONTREUIL (3)
RPI DOIX LES FONTAINES (FONTAINES 4) MONTREUIL (3)
LA ROCHE SUR YON MATERNELLE JEAN MOULIN
CHAMPAGNE LES MARAIS PRIM JEAN MACE
STE RADEGONDE DES NOYERS PRIMAIRE
VOUILLE LES MARAIS PRIM MARAIS DES CYGNES

qui montre un état des lieux du temps de travail enseignant à 43 heures en moyenne par semaine, que nombre d'enseignants se résignent faute de conditions de travail satisfaisantes ?

Cette année scolaire aura été marquée par les mobilisations sans comparaison contre la loi retraite. Le processus de promulgation marquera tristement les dérives des pratiques démocratiques de notre pays ouvrant la porte à un

28 annulations de fermetures

Nom
CHANTONNAY MAT LA FONTAINE
LES SABLES D'OLONNE (OLONNE SUR MER) MAT PIERRE MENDES France
LES SABLES D'OLONNE MAT CLEMENCEAU
CHALLANS MAT ST EXUPERY
TALMONT ST HILAIRE MAT DU PAYRE
BENET MAT LES CHAMPS DU BOIS
ST JEAN DE MONTS MAT LA PLAGE
ESSARTS EN BOCAGE (LES ESSARTS) MAT GASTON CHAISSAC
ST HILAIRE LA FORET PRIM ECOLE DE LA FORET
L'EPINE PRIM LES TILLEULS
NOIRMOUTIER EN L'ILE PRIM L'HERBAUDIÈRE LE ROCHER DES LUTINS
BARBATRE PRIM LA ROSE DES DUNES
ST VINCENT SUR JARD PRIM LE MARRONNIER
RIVES D'AUTISE (NIEUL SUR L'AUTISE) PRIMAIRE
AUCHAY SUR VENDEE PRIMAIRE
LE BERNARD PRIM LES DOLMENS
LE CHAMP ST PÈRE PRIM JACQUES YVES COUSTEAU
RIVES DE L'YON (CHAILLE SOUS LES ORMEAUX) PRIM LA VALLEE DE L'YON
FONTENAY LE COMTE PRIM GROUPE SCOLAIRE RENE JAULIN
CHALLANS ELEM LA CROIX MARAUD
ST MAIXENT SUR VIE PRIM L'OISEAU BLEU
ST LAURENT SUR SEVRE PRIM JEAN DE LA FONTAINE
CHAVAGNES EN PAILLERS PRIM JULES VERNE
LUCON PRIM DU CENTRE
MONTAIGU-VENDEE (ST GEORGES DE MONTAIGU) PRIM LES MAINES
RPI LA REORTHE (3) ST JUIRE CHAMPGILLON (2)
RPI LA REORTHE (3) ST JUIRE CHAMPGILLON (2)
ST MICHEL EN L'HERM PRIM DE LA TERRE CONQUISE
LA ROCHE SUR YON ELEM LES PYRAMIDES

pouvoir autoritaire. Devrions-nous être surpris par cela ? La loi de transformation de la fonction publique avait déjà acté l'idée que le dialogue social n'était plus une respiration démocratique nécessaire pour qu'il y ait acceptation d'une décision. Ainsi, la décision politique ne tient qu'à la volonté d'un homme qui se fiche des représentants du peuple et s'appuie sur toutes les manœuvres institutionnelles pour arriver à ses fins.

La retraite à 64 ans est-elle envisageable sereinement dans notre métier ? Nous en doutons profondément. Le métier, tel qu'il s'exerce à l'heure actuelle, ne permet plus l'épanouissement des personnels et épuise toutes celles et tous ceux qui le pratiquent. Les années supplémentaires seront synonymes d'une souffrance accrue au travail entraînant de nombreux dysfonctionnements du service.

À la rentrée prochaine, les évaluations nationales seront généralisées en CM1 et 4ème. Du CP à la seconde, les élèves seront soumis à leur « jugement » tous les deux ans. Alors que le ministère les présente comme « outils à disposition des enseignant-es pour savoir où en sont les élèves », elles s'invitent partout, s'érigeant ainsi en outil de pilotage du système éducatif et de sélection des « bonnes pratiques » devant être appliquées par toutes et tous.

Pourtant, les enseignant-es n'ont pas attendu les « évaluations nationales » pour se doter d'outils permettant de vérifier l'effectivité des apprentissages de leurs élèves. L'acte évaluatif fait pleinement partie des gestes professionnels enseignants. Loin d'une normalisation des pratiques, l'idée est ici de restituer l'acte d'évaluer au cœur des situations d'apprentissages et au service de ceux-ci.

C'est pour cela que les **18 et 19 septembre prochains**, à Paris, la FSU-SNUipp organise, dans le cadre de sa campagne "Réinventer notre métier", un colloque intitulé "L'évaluation dans tous ses états".

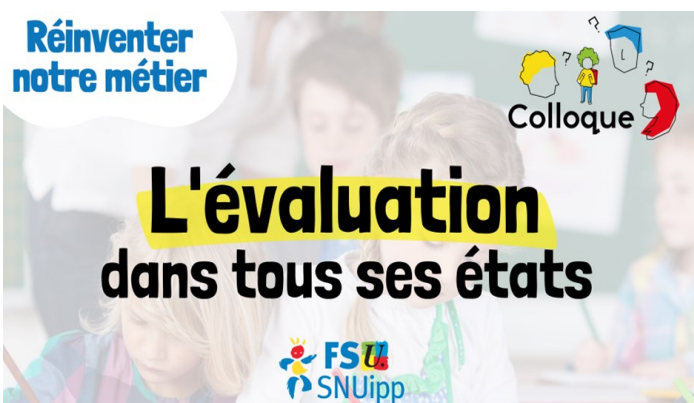
Avec les éclairages du CNESECO, des mouvements pédagogiques, des chercheur-es en didactique, en sociologie des apprentissages et des politiques publiques, nous ferons le tour des questions permettant d'éclairer les enjeux posés par l'évaluation.

Modalités pratiques et d'inscription

Nous attirons votre attention sur **les délais restreints d'inscription** (jusqu'au 18 août avec période de vacances à prévoir). La demande d'autorisation d'absence devra être envoyée à l'administration au moins un mois à l'avance de la date du colloque. Il est donc nécessaire rapidement d'en faire la plus grande communication.

Inscriptions via le lien sui-

vant : [https://
inscription.snuipp.fr/meeting/
colloque-evaluation-dans-tous
-ses-etats](https://inscription.snuipp.fr/meeting/colloque-evaluation-dans-tous-ses-etats)



Confirmation d'inscription

Tu recevras par la suite un e-mail de confirmation, un plan pour accéder au lieu du colloque, des propositions d'hébergement et un lien pour générer la convocation. Cette dernière est nominative et sera à joindre à la demande d'autorisation d'absence qui doit être adressée à l'IA un mois avant la date du colloque.

A en croire une récente enquête du CNAL publiée par Libération[1], seule une moitié des enseignants est capable de définir les principes essentiels de la laïcité. Les annonces ministérielles ambitieuses d'une formation généralisée se heurtent à la réalité de sa mise en œuvre. A ce jour à peine plus de 15% des enseignants en ont bénéficié. Mais le problème n'est pas seulement quantitatif et les témoignages de participants montrent combien les contenus de formation diffèrent suivant les formateurs. Certains semblent tellement attachés à la mobilisation d'une lutte contre le risque islamiste et ses « signaux faibles de radicalisation » qu'ils en négligent la construction d'une culture histo-

rique et politique capable de fonder une connaissance solide des principes de laïcité. Agissant ainsi, ils prennent le risque que l'éducation à la laïcité se réduise à un contrôle des comportements et à l'exigence de contraintes. Alors qu'une formation des enseignants à la laïcité devrait, au contraire, construire une représentation des principes de laïcité et interroger les modalités pédagogiques de leur transmission sans oublier que la finalité première est l'affirmation de la liberté de conscience et non sa restriction.

La laïcité : des droits pour les citoyennes et citoyens, des obligations pour l'État.

La laïcité ce sont, tout d'abord, des droits affirmés pour toutes et tous : la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. Et la loi de 1905 ne fait pas qu'affirmer ces principes, elle les garantit notamment en prévoyant des condamnations pénales pour celles et ceux qui voudraient tenter de réduire ces droits par la force ou la pression. Ensuite, la laïcité affirme une séparation des Églises et de l'État qui proscribit le subventionnement de toute dépense relative à l'exercice des cultes et interdit l'ingérence de l'État dans l'organisation des

cultes. Ce principe de séparation est une condition d'égalité pour les citoyennes et les citoyens qui ne peuvent être objet de privilèges ou de discriminations du fait de leur croyance religieuse. Cette volonté égalitaire contraint à l'obligation de neutralité pour l'État et ses agents et interdit toute mainmise cléricale sur les politiques publiques.

Éduquer à la laïcité

Nul doute que les principes de la laïcité ne sont pas, a priori, acquis par l'ensemble des élèves. D'aucuns viendront, un jour, tenir un discours prosélyte cherchant à exiger une pratique religieuse. D'autres voudront imposer un préjugé dont ils expliqueront qu'ils ne peuvent, pour des raisons religieuses, y renoncer. Parfois ce sera le jeu d'une conviction sincère, parfois celui d'une provocation adolescente, parfois seulement la volonté d'être reconnu au travers d'une singularité...

Mais à chaque fois, le rôle de l'école doit rester avant tout celui de l'éducation : former la raison et le jugement critique, transmettre les savoirs qui mettent à l'épreuve les superstitions et les préjugés. Et tout cela est affaire de pédagogie, de patience... Justement parce qu'on ne combat pas les préjugés par l'exigence d'une conformité comportementale immédiate mais par la transmission d'une culture commune capable d'émancipation.

La dénonciation alarmiste de faits singuliers mis en scène pour laisser croire à un péril imminent, la recherche obsessionnelle de signes ostentatoires, la médiatisation d'actes qu'on instrumentalise pour dramatiser la situation... ne servent aucunement la laïcité. N'y cédon pas et recentrons-nous sur la volonté d'une éducation qui, capable de transmettre les savoirs indispensables à la construction de jugements éclairés, fait de la laïcité le pari démocratique de la liberté. Car comme l'affirmait Jaurès, en 1904, à la distribution des prix de l'école publique de Castres : **« Démocratie et laïcité sont deux termes identiques [2]. »**

[1] Libération, 15 juin 2023

[2] L'Humanité, 2 août 1904, p.



Les prix flambent...

L'inflation de 2,9 % des 4 premiers mois de l'année de 2022, année électorale, et la mobilisation des retraité-es le 24 mars, ont incité le gouvernement à accorder **une augmentation de 4 % au 1^{er} juillet**, ce qui a compensé en partie l'inflation de 4,5 % entre le 1^{er} janvier (date de la dernière revalorisation des pensions) et le 1^{er} juillet.

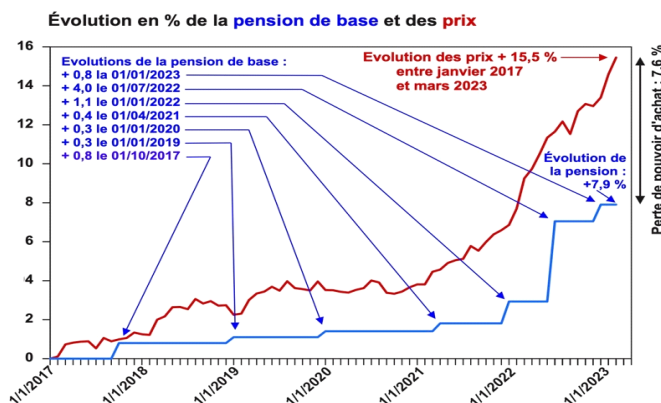
L'inflation de 2,8 % des 4 premiers mois de l'année de 2023 ne tracasse pas le gouvernement, il n'y a pas d'élection en vue...

Pourtant, depuis un an, les prix des produits de première nécessité et des dépenses incompressibles augmentent bien plus que les 6 % de l'inflation officielle : gaz 80 %, électricité 28 %, pâtes 37 %, légumes frais 33 %, beurre 30 %, fromages 25 %, viandes, poissons et œufs 16,4 %, ...

Les retraité-es sont de plus en plus pauvres :

- 13 % ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir,
- 22 % renoncent à des soins et 49 % à des dépenses telles que la culture, les sports et les loisirs,
- 33 % accèdent difficilement aux transports urbains et l'écart se creuse dans les zones rurales.

... mais les pensions ne suivent pas les prix



Qui a promis, pour se faire élire en 2017 « Avec moi, le pouvoir d'achat des retraité-es sera préservé » ?

Qui, une fois élu, a aussitôt baissé de 1,7 % les pensions de 30 % des retraité-es en augmentant la CSG ?

Qui, en 6 ans, a fait baisser le pouvoir d'achat des retraité-es de 7,6 % et a fait perdre plus de 2 mois de pension (et même 9,4 % et 3,3 mois pour les 30 % qui ont subi la hausse de la CSG) ?

C'est la même personne,

le président Emmanuel Macron !

Augmentation de toutes les pensions :

c'est tout de suite !

Les prix flambent : c'est maintenant que les pensions de base et complémentaires doivent augmenter

Les retraité-es ne peuvent pas attendre le 1^{er} janvier 2024 pour une augmentation de leur pension.

L'argent, il y en a, la preuve : les entreprises du CAC 40 ont déjà enregistré 73 milliards d'euros de profits au 1^{er} semestre 2023 (+24 %).

Dans l'immédiat :

Nous revendiquons une revalorisation immédiate de toutes les pensions, y compris les complémentaires AGIRC-ARRCO, MSA, IRCANTEC, fonctionnaires, ... pour compenser l'inflation depuis le 1^{er} janvier.

Au-delà :

Des mesures de rattrapage des pertes du pouvoir d'achat constatées depuis au moins 2017, **une pension au minimum au SMIC**, l'indexation des pensions selon le salaire

moyen, ce qui assure la solidarité entre les retraités et les salariés.

Nos 9 organisations de retraités et retraités CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires défendent notre système de retraite, agissent pour défendre le montant des pensions actuelles et nouvelles.

Nos 9 organisations appellent à toutes les mobilisations interprofessionnelles de l'intersyndicale contre la retraite à 64 ans et la durée de cotisations à 43 ans.



Les retraité.es ne lâchent rien ! Nous avons montré, à de multiples reprises, notre opposition au projet de réforme des retraites en répondant en nombre aux appels de l'intersyndicale.

Nous avons pris une place importante dans les mobilisations aux côtés des salarié.es et des jeunes dans cette lutte inédite, unitaire.

Le 15 juin, sous différentes formes, le groupe des 9 appelle à agir pour l'augmentation des pensions, c'est une urgence.

Les reculs successifs des dates de revalorisation de 2008/2009/2015/2019 nous avaient déjà fait perdre une année d'augmentations. Tous les calculs font apparaître une perte comprise entre 2 et 3,3 mois de pension depuis 2017.

Pour 2023, les 0,8 % d'augmentation des pensions de base du régime général octroyés sont vécus comme une véritable provocation face à une inflation à 6,2 % qui ne cesse de progresser et qui pèse très lourdement sur le budget des ménages.

Selon la dernière étude Harris-CGT, **7 retraité.es sur 10** estiment que leur pouvoir d'achat a baissé depuis 2 ans et **9 retraité.es sur 10** estiment que les prix ont augmenté.

Des retraité.es de plus en plus pauvres !

- **13 %** ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir. **49 %** renoncent à des dépenses telles que la culture, les sports et les loisirs.
- **22 %** renoncent à des soins.
- **33 %** accèdent difficilement aux transports urbains et l'écart se creuse en ruralité.

Au travers de ces quelques exemples, nous mesurons bien les difficultés à vivre des retraité.es.

À cela, s'ajoutent les besoins de services publics de proximité, l'amélioration du système de santé, la défense de la Sécurité sociale avec, en premier lieu, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales pour les entreprises.

« *L'intelligence artificielle ne fait pas le poids face à la stupidité naturelle.* » (Albert Einstein)

Ce domaine de recherche existe depuis longtemps, bien qu'on n'en parle que depuis quelques années. Dans la vie de tous les jours, nous avons commencé à rencontrer l'intelligence artificielle plutôt à partir des années 2000, mais auparavant, tout le monde avait déjà entendu parler des robots qui jouaient aux échecs : En 1997, l'IA Deep Blue fut victorieuse face à Garry Kasparov, alors champion du monde d'échecs et l'un des meilleurs joueurs de tous les temps. En effet, les programmes pour jouer aux échecs font partie des premières applications de l'IA, depuis les années 1930.

L'essor de l'IA se fait aujourd'hui grâce à des capacités de calcul démultipliées, une amélioration des algorithmes d'apprentissage (deep learning) et une masse de données récoltées sur internet. Les progrès continus dans le domaine de l'IA ouvrent de nouvelles perspectives, mais soulèvent également des questions sur les défis éthiques, la confidentialité des données et l'impact sur l'emploi.

Qu'est-ce que c'est au juste, l'IA ?

L'intelligence artificielle (IA) est un domaine de l'informatique qui vise à créer des machines capables de simuler certaines des capacités cognitives humaines, telles que l'apprentissage, la perception, la compréhension du langage naturel, le raisonnement et la résolution de problèmes. L'objectif principal de l'IA est de développer des systèmes capables d'exécuter des tâches de manière autonome, en imitant ou en reproduisant l'intelligence humaine.

Il existe différents types d'IA, comme l'IA faible (ou étroite) qui sert à effectuer des tâches spécifiques et limitées (reconnaissance vocale, détection d'objets dans des images, recommandation d'articles sur un site marchand). L'IA forte (ou générale) vise à reproduire l'intelligence générale humaine. Elle doit pouvoir comprendre, apprendre ou résoudre des problèmes comme un être humain. Cette dernière utilise l'apprentissage automatique (machine learning) avec des algorithmes qui lui permettent d'apprendre à partir de données et d'améliorer ses performances au fil du temps sans être explicitement programmée pour chaque tâche. Les réseaux neuronaux artificiels sont des modèles mathématiques qui imitent le fonctionne-

ment des neurones biologiques. Ils sont utilisés pour des tâches telles que la reconnaissance d'images, la traduction automatique, etc. Le traitement du langage naturel se concentre sur la compréhension et la génération du langage humain. Il est utilisé dans des applications telles que les chatbots, la traduction automatique, l'analyse des sentiments, etc.

Alors, c'est super – ou bien y a-t-il quand même un bémol ?

L'apport de l'IA aux progrès en médecine est indéniable (diagnostic, prédiction), mais aussi signe d'une certaine déshumanisation. Dans d'autres secteurs, son arrivée serait plutôt synonyme de licenciements, car l'IA peut rendre superflus les humains, bien moins doués qu'elle.



Ses recommandations et le système de « likes » sur les réseaux sociaux risquent d'enfermer les utilisateurs dans leur « bulle », car l'IA met en avant des liens vers des contenus qui sont censés leur « plaire ». Les recommandations sur YouTube, par exemple, doivent

« capter » le spectateur le plus longtemps possibles. C'est sur ces mêmes réseaux sociaux que l'IA récolte le plus de données sur les utilisateurs – qui les divulguent volontiers. C'est la matière première de l'IA, qui n'en a rien à faire du respect de la vie privée des individus. (La surveillance et la reconnaissance faciale – impensable sans l'IA.)

L'IA est développée par des entreprises privées comme **Microsoft, Alphabet (Google), Amazon, NVIDIA, Meta (Facebook), Intel, Tesla, IBM, Salesforce, Baidu, Alibaba, Tencent**. Leur but est donc forcément commercial – ce ne sont pas des philanthropes.

Comme tout système informatique, l'IA peut être victime de cyberattaques. Un piratage n'est pas exclu et des données sensibles pourraient être dérobées (doctolib p.ex.). Pour certains chercheurs, la plus grande menace est la création d'une super intelligence artificielle qui pourrait s'affranchir de la domination humaine. Là, on ne sait plus très bien si on parle de science ou de science fiction, mais on se méfie quand même.

« *La création d'une intelligence artificielle serait le plus grand événement de l'histoire de l'humanité. Mais il pourrait aussi être l'ultime.* » (Stephen Hawking)

Le coin lecture

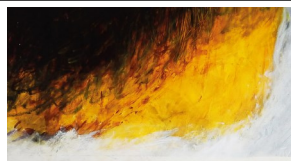


ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Par l'équipe de la FSU 85



L'été reste un moment propice à la lecture. Elle permet un ressourcement, un temps de réflexion mais également de la légèreté. Les chercheurs ont avancé que lire des livres améliore le vocabulaire, le raisonnement, la concentration et la pensée critique, et que la littérature stimule les processus cognitifs comme la perception sociale et l'intelligence émotionnelle qui peuvent contribuer à prolonger la vie. Alors ne nous gênons pas et lisons !



mathieu belezi ATTAQUER LA TERRE ET LE SOLEIL



Mathieu BELEZI, *Attaquer la terre et le soleil* (Le Tripode, 2022), 152 pages, 23€.

Ce livre narre le destin d'une poignée de colons et de soldats pris dans l'enfer oublié de la colonisation algérienne, au XIXe siècle. Et, en un bref roman, c'est toute l'expérience d'un écrivain qui subitement se cristallise et nous bouleverse, une voix hantée par Faulkner qui se donne.

Sous la direction de Paul Devin
Préface de Nicolas Cadène

LAÏCITÉ
L'ÉCOLE
UN APAISEMENT NÉCESSAIRE



Paul DEVIN, *La Laïcité à l'école* (Les Editions de l'Atelier, 2021), 272 pages, 19€.

Régulièrement, et souvent tristement, l'actualité remet à la une la question de la laïcité à l'école et de la transmission des valeurs républicaines.

Contrairement aux propos qui entretiennent d'incessants conflits sur le sujet, le consensus laïc et la volonté de fonder l'éducation sur la raison restent très largement partagés par les enseignants. Nul ne peut nier l'existence de situations complexes mais cela ne doit pas conduire à dramatiser la réalité quotidienne ou à faire le portrait d'une école qui aurait renoncé.

Une telle focalisation empêche de faire face aux difficultés et de mettre en œuvre la patience et la pédagogie nécessaires. Car, ne l'oublions pas, l'élaboration du jugement est un travail long et complexe. Aussi convient-il de donner leur juste place à ces difficultés, sans exagération ni angélisme, et d'en analyser objectivement les fondements et les enjeux.

Christian LAVAL et Francis VERGNE (coord), *N'attendons pas la fin du monde* (Syllepse Edition, 2019), 256 pages, 10€.

Un grand doute s'abat sur la société : il ne serait plus possible de renverser le capitalisme. Et d'ailleurs par quoi le remplacer, avec quelles forces ? Si la course contre la montre a commencé, la tâche n'est-elle pas d'ores et déjà insurmontable ? Ce fatalisme est l'arme de l'adversaire.

Il n'y a pour le combattre qu'une seule voie : édifier des alternatives, construire un autre imaginaire, réunir des forces qui travaillent à l'invention d'un nouvel avenir possible.

Ce livre a une triple dimension. D'abord une ambition : offrir un panorama des alternatives qui sont aujourd'hui en discussion partout dans le monde. Ensuite, un point de vue : partir toujours du terrain et de l'expérience de la lutte sociale.

Enfin une méthode : entamer une discussion commune aussi rigoureuse que possible.

Le syndicalisme est l'un des outils essentiels de la résistance à la

destruction de l'humanité. Pour empêcher sa propre disparition, pour faire face à ses tâches historiques, pour se renforcer, il lui faut se réinventer et dépasser la vieille et mortifère coupure entre syndicalisme et politique.

Il lui faut se transformer en un syndicalisme intégral. Un impératif en découle : qu'il se mêle au travail de l'utopie.

